

Diagnostic des déplacements domicile-travail 2017 (version provisoire)

Ce formulaire n'est qu'une version de travail pour l'employeur et ne doit pas être envoyé directement au SPF Mobilité et Transports, sauf autorisation préalable.

Les données doivent être introduites via l'application en ligne disponible sur le site du SPF Mobilité et Transports.

Envoyé après avis (cocher uniquement l'organe adéquat) : <input type="checkbox"/> du conseil d'entreprise <input type="checkbox"/> du comité de concertation <input type="checkbox"/> de la représentation syndicale ¹ <input type="checkbox"/> ou communication aux travailleurs ² donné le <input type="text"/> repris dans le document de référence <input type="text"/>	N° d'unité d'établissement (BCE) 2. ____ . ____ . ____
	Numéro d'entreprise (BCE) 0 ____ . ____ . ____

1. Identification de l'unité d'établissement et répartition globale des travailleurs

Les cases grisées sont complétées automatiquement sur base des numéros BCE, lors de la saisie de l'enquête sur le site du SPF Mobilité et Transports.

Nom (BCE)		
Adresse complète de l'unité d'établissement (BCE)		
Secteur d'activité (BCE)		
Commission paritaire ³	Employés:	Ouvriers:
Comité de concertation (uniquement secteur public) ³		

<i>Nombre de travailleurs</i>	<i>Total</i>
Nombre de travailleurs occupés par l'unité d'établissement (1) (chiffres ONSS à titre indicatif)	= A
Travailleurs externes (2)	= B
Travailleurs réellement occupés dans l'unité d'établissement (3) Travailleurs (y compris externes) qui se rendent à l'unité d'établissement au moins un jour sur deux (même s'ils font des déplacements professionnels à partir de l'unité d'établissement)	= C
Travailleurs externes comptabilisés dans l'enquête (minimum 40% de B) (4)	=B'
Nombre total de travailleurs comptabilisés dans l'enquête (5)	=C'

Toutes les questions suivantes se rapportent aux travailleurs compris dans C'

¹ en cas d'absence de conseil d'entreprise (loi du 20/9/1948 portant organisation de l'économie, article 15) et de comité de concertation (loi-programme du 8/4/2003, article 167)

² en cas d'absence de conseil d'entreprise et de délégation syndicale (loi du 20/9/1948 précitée, article 3)

³ indiquer chaque fois uniquement la commission ou le comité principal

Renseignements complémentaires

(1) A = les travailleurs sous les liens d'un contrat (de travail ou d'apprentissage) ou d'un statut au 30 juin 2017. Ce chiffre et les sous-totaux qui suivent proviennent de l'ONSS et ne sont donnés qu'à titre indicatif.

(2) B = les travailleurs présents dans l'établissement mentionné ci-dessus, mais sous contrat avec un autre employeur (ex. enseignants mis à la disposition par la Communauté, personnel détaché, intérimaires, consultants, etc.). Seuls les externes qui se rendent à l'unité d'établissement au moins un jour sur deux sont à prendre en compte.

(3) C = les travailleurs, y compris les externes, qui commencent et finissent au moins la moitié de leurs journées de travail dans l'unité d'établissement concernée. Ce total est utile pour vérifier si le seuil de 30 travailleurs est dépassé. Ce nombre n'est pas nécessairement égal à la somme de (A) et (B)

(4) B' = nombre exact de travailleurs externes comptabilisés dans l'enquête, qui doit représenter au moins 40% de B

(5) C' = nombre exact de travailleurs comptabilisés dans l'enquête 2017 = les travailleurs fixes qui commencent et terminent au moins la moitié de leurs journées de travail dans l'unité concernées + le nombre B' (ce nombre est donc égal à C-B+B')

Remarques éventuelles relatives à l'identification de l'unité d'établissement et à la répartition des travailleurs

Adresse email de la personne de contact pour la collecte des données (obligatoire)

Des informations non commerciales relatives à la mobilité (et non liées au diagnostic) peuvent être envoyées à cette adresse email

Coordonnées de la personne de contact pour les aspects de mobilité (facultatif)

Nom		
Prénom		
Adresse de contact	Rue	
	N°	
	Boîte	
	Code Postal	
	Commune	
tél		
e-mail		

Des informations non commerciales relatives à la mobilité (et non liées au diagnostic) peuvent être envoyées à cette adresse email

2. Organisation du temps de travail

Description des régimes de travail : du lundi au vendredi		Nombre de travailleurs
Horaire fixe	En heures de pointe (6h30 à 10h et 15h à 19h)	
	Hors heures de pointe	
Horaire flexible		
Travail en équipes	2 équipes	
Travail en équipes	3 équipes	
Travail en équipes	Autres	
Horaires irréguliers		
TOTAL = (C') Le total doit être égal au nombre de travailleurs (C').		

3.3 Mode(s) de déplacement d'approche et final éventuel(s)

(partie facultative)

Indiquez les modes de déplacement pour le trajet d'approche et le trajet final qui sont éventuellement utilisés avant et après le mode principal de déplacement, et pour lesquels la distance parcourue depuis et vers le mode de transport principal est la plus grande - voir le schéma ci-dessous (partie facultative, utile pour le transport en commun). Des travailleurs qui par exemple se déplacent en voiture de porte à porte, n'ont pas de trajet d'approche ou de trajet final



Domicile



dépl. d'approche



dépl. principal



dépl. final



Travail

	Déplac. d'approche Nombre de travailleurs	Déplacement final Nombre de travailleurs
voiture		
train		
bus, tram ou métro De Lijn (transports en commun de Flandre)		
bus, tram ou métro TEC (transports en commun de Wallonie)		
bus, tram ou métro STIB (transports en commun de Bruxelles)		
transport collectif (<i>minibus, bus, autocar</i>) organisé par l'employeur		
vélo ou vélo électrique		
cyclomoteur ou moto		
à pied		
pas de déplacement d'approche ou de déplacement final (par ex. si déplacement principal en voiture de porte à porte)		
TOTAL		

4. Accessibilité de l'unité d'établissement et problèmes de mobilité

Emplacements de stationnement	Nombre
Voitures : emplacements de parking mis à la disposition des travailleurs dans l'unité d'établissement ou dans un espace loué par l'employeur à proximité de l'entrée	
Vélos : emplacements spécifiques de stationnement mis à la disposition des travailleurs	
Véломoteurs et motos : emplacements spécifiques de stationnement	

Vélo		
<i>Indiquez si les problèmes suivants nuisent à l'utilisation du vélo par les travailleurs.</i>		
Oui	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'y a pas assez d'infrastructures cyclables autour de l'unité d'établissement
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les infrastructures cyclables sont inadéquates (itinéraires mal conçus, mauvais revêtement, ...)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circuler à vélo vers et depuis l'unité d'établissement est dangereux
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les distances domicile-travail sont trop grandes
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le relief est trop important
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'y a pas assez d'emplacements sécurisés pour stationner les vélos
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'y a pas de douches
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'y a pas de vestiaire pour se changer

Transports en commun		
<i>Indiquez si les problèmes suivants nuisent à l'utilisation des transports en commun (train, métro, tram, bus) par les travailleurs.</i>		
Oui	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La desserte des transports en commun est insuffisante
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La distance de l'établissement aux arrêts ou à la gare est trop importante
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'organisation des transports en commun n'est pas adaptée aux horaires de travail
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il y a des problèmes de retard dans les transports en commun
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les temps de déplacement en transport en commun sont trop longs
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La sécurité dans les transports en commun est trop faible
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le confort dans les transports en commun est trop faible
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'y a pas assez de places dans les transports en commun
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il y a un sentiment d'insécurité entre l'unité d'établissement et les arrêts ou la gare

Voiture		
<i>Indiquez si les problèmes suivants nuisent à l'utilisation de la voiture par les travailleurs.</i>		
Oui	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La congestion (les embouteillages) est trop importante
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'état des routes est mauvais
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le nombre de places de parking est insuffisant

Divers		
<i>Indiquez si les problèmes suivants s'appliquent à votre unité d'établissement.</i>		
Oui	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bien-être des travailleurs est affecté par les problèmes de mobilité
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est difficile de recruter du personnel à cause de la mauvaise accessibilité de l'unité d'établissement
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'unité d'établissement est difficilement accessible aux travailleurs à mobilité réduite
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La législation sur le remboursement des frais de déplacements domicile-travail est trop compliquée
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La législation sur le remboursement des frais de déplacements domicile-travail est trop rigide

Accessibilité		
<i>Indiquez si les problèmes suivants s'appliquent à votre unité d'établissement.</i>		
Oui	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est difficile d'accéder à l'unité d'établissement en voiture
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est difficile d'accéder à l'unité d'établissement en transports en commun
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est difficile d'accéder à l'unité d'établissement en vélo
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est difficile d'accéder à l'unité d'établissement à pied

5. Politique de mobilité de l'employeur

Liste de mesures			
Cochez la première case s'il s'agit d'une mesure prise actuellement, la deuxième case si la mesure n'est actuellement pas prise et pas planifiée dans le futur, et la 3 ^e case s'il s'agit d'une mesure planifiée dans le futur.			
Vélo			
Oui	Non	Plan ⁷	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indemnité vélo : <input type="text"/> €/km
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mise à disposition de vélos d'entreprise, destinés aux déplacements domicile-travail et éventuellement privés
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Accès sécurisé au parking vélos
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Campagne de sensibilisation ou projet destiné à promouvoir l'usage du vélo
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Abris couverts pour vélos
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vestiaire pour se changer
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Disponibilité de douches
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Service d'entretien des vélos dans l'unité d'établissement
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Services d'assistance vélo (par exemple en cas de crevaison)
Transports en commun			
Oui	Non	Plan	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transport collectif des travailleurs (par minibus, autobus ou autocar) organisé par l'employeur
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Concertation régulière avec les sociétés de transport en commun (horaires, arrêts, ...)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mise à disposition d'information relative aux transports en commun
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Encouragement à utiliser les transports publics pour les déplacements de service
Intervention de l'employeur dans les frais de transports en commun pour les déplacements domicile-travail (par rapport au minimum prévu par la CCT 19octies ⁸).			
<input type="checkbox"/> 100% (gratuit pour le travailleur)			
<input type="checkbox"/> Supérieure au minimum prévu par la CCT 19octies mais pas gratuit pour le travailleur			
<input type="checkbox"/> Égale au minimum prévu par la CCT 19octies			
Covoiturage			
Oui	Non	Plan	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Base de données développée en interne ou avec d'autres entreprises
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Adhésion à une base de données externe
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emplacements de parking réservés aux covoitureurs
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Diffusion d'information sur le covoiturage

⁷ Plan = Planifiée, à cocher si la mesure n'est pas prise mais est planifiée au sein de l'unité dans le futur.

⁸ <http://www.cnt-nar.be/CCT-COORD/cct-019-octies.pdf>

Voiture			
Indemnité kilométrique pour utilisation du véhicule privé dans le cadre des déplacements domicile-travail			= <input type="text"/> EUR/km ou autre à préciser : <input type="text"/>
Nombre de véhicules de société ⁹ (à l'exception des véhicules de service) dont électriques (non hybrides)			= <input type="text"/> total véhicules de société = <input type="text"/> électriques (non hybrides)
Oui	Non	Plan	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Stratégie de diminution du nombre de kilomètres parcourus et/ou les émissions de CO ₂ du parc de véhicules de l'entreprise
Avantages complémentaires pour les détenteurs d'un véhicule de société			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Accès au parking dans l'entreprise ou à proximité
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Carte carburant
Avantages complémentaires pour dissuader les détenteurs d'un véhicule de société d'utiliser ce véhicule pour les déplacements domicile-lieu de travail			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Accès à un parking de dissuasion (y compris les parkings près d'une gare)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Choix d'un modèle de véhicule moins coûteux en échange d'autres avantages
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transport public
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Taxi
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mise à disposition d'un vélo
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Location vélo
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Car sharing
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Intervention « loyer » ou frais d'emprunt hypothécaire pour travailleurs domiciliés près de leur lieu
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Possibilité offerte au travailleur de renoncer à son véhicule de société contre un équivalent en termes de salaire brut
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre :
Mesures diverses			
Oui	Non	Plan	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Collaboration avec d'autres employeurs ou avec la Chambre de Commerce pour des aspects liés à la mobilité
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Collaboration avec l'administration régionale pour des aspects liés à la mobilité
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Collaboration avec l'administration communale pour des aspects liés à la mobilité
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réalisation d'un plan de déplacements d'entreprise
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Coordinateur de mobilité : point de contact permanent pour tous les modes de transport
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parking payant pour les travailleurs
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence de bornes permettant de recharger les voitures électriques
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indemnités de déménagement pour les travailleurs qui se rapprochent de leur lieu de travail
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation de mesures financières régionales ou locales de soutien de la politique de mobilité
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Organisation au moins une fois par an d'une action de sensibilisation sur la mobilité
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'accès multimodal disponible sur le site internet de l'employeur
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Possibilité de cumuler plusieurs interventions patronales pour des modes de transport différents
Télétravail (travail à domicile et dans les bureaux satellites)			
L'établissement donne-t-il à ses employés la possibilité de faire du télétravail structurel ?			
<input type="checkbox"/> Oui, nombre de télétravailleurs : <input type="text"/> , qui télétravaillent en moyenne <input type="text"/> jours par semaine			
<input type="checkbox"/> Non			
Si oui, quels types de télétravail sont proposés ?			
<input type="checkbox"/> Travail à domicile <input type="checkbox"/> Travail dans des bureaux satellites <input type="checkbox"/> Autre :			

⁹ Une voiture de société est une voiture qui fait partie du package salarial du travailleur (une « voiture salaire »), plus concrètement, qui est mise à disposition par l'employeur et qui peut également être utilisée à des fins privées, en dehors du travail. Il y a un avantage de toute nature imposable sur cette voiture.